



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Commerce intra-communautaire

Question écrite n° 39794

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les conséquences nefastes pour les relations commerciales intracommunautaires, du fait que certains États européens tardent à mettre en œuvre sur leur territoire des méthodes de prophylaxie considérées comme efficaces. Certains responsables de commerce de collecte de céréales et d'approvisionnement en agriculture qui réalisent un pourcentage de leur chiffre d'affaires avec des pays frontaliers comme la Belgique, se plaignent des conséquences de l'interdiction par la France de l'importation de viande bovine belge. En effet, les clients belges ont décidé de ne plus acheter de produits et matériels commercialisés par les Français. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre pour qu'une telle situation de blocage soit levée au plus vite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Warsmann Jean-Luc](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39794

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juin 1996, page 3054